

COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 21 AVRIL 2011 A 18 HEURES

Le Conseil Municipal qui s'est réuni le vingt et un avril deux milles onze à 18 heures, sous la présidence de M. Luc CORADI, Maire, a :

- **Accepté** à l'unanimité, d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour.
Ce point concerne la signature d'une convention Ville-SIAVO et sera traité au chapitre « Finances » point 3.10.
- **Approuvé** à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 26 novembre 2010.
- **Pris acte** de la communication des décisions n°1 à 12/2011 qui ont été prises depuis la séance du 26 novembre 2011 :
- **Adopté** à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2010 relatif au budget assainissement
- **Adopté** à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2010 relatif au budget général de la ville
- **Approuvé** à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2010 relatif au budget d'assainissement arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
TOTAL CUMULE	210 480. 45 euros	272 166. 91 euros	61 686. 46 euros

- **Approuvé** à l'unanimité le compte administratif relatif au budget général de l'exercice 2010 arrêté comme suit :

NATURE	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 462 334. 71 euros	2 493 00.42 euros
INVESTISSEMENT	1 529 278. 56 euros	834 251. 72 euros
TOTAL CUMULE	2 91 613. 27 euros	3 327 252. 14 euros

- **Décidé** à l'unanimité d'affecter les résultats du compte administratif du budget général pour l'exercice 2010 comme suit :

NATURE	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	991 987. 66 euros	305 379. 25 euros
Solde des restes à réaliser	686 608.41 euros	

Résultat de clôture (déficit) CA 2010	8 418. 43 euros	
Résultat de clôture du CA 2010 assainissement		62 517.47 euros
Résultat de clôture total		54 099.04 euros
Besoin en financement	632 509. 37 euros	

- En section d'investissement recette, compte 001 : 54 099,04 euros (excédent de clôture)

- En fonctionnement :

L'excédent de fonctionnement de 1 030 665. 71 euros – 831. 01 euros (reprise du résultat de clôture en section de fonctionnement du budget assainissement) soit 1 029 834. 70 euros comme suit :

- 632 509 .37 euros en réserves à l'article 1068 à hauteur du besoin de financement d'investissement
- 397 325. 33 euros en report à nouveau à la ligne 002 en fonctionnement

- **Fixé** le produit fiscal « attendu » pour 2011 des taxes directes locales et le taux de chacune d'elles.

- **fixé** les tarifs des régies animations suivantes comme suit :

- Bourses aux vêtements et puériculture : 5 euros les 2 mètres
- Vide grenier : 2 euros le mètre et 5 euros les 3 mètres
- Ballade en forêts : 12 euros le repas
- Bourses aux jouets : 5 euros le mètre
- Marché de Noël : 5 euros la table, 10 euros le repas

- **Fixé** les tarifs suivants pour la régie pêche :

Tarif de carte de pêche :

- Extérieurs : Adultes : 20. 00 euros
Moins de 16 ans : 7. 50 euros
- Habitants de Vitry Adultes 10. 00 euros
Moins de 16 ans : 5. 00 euros

Tarifs carte de pêche vacances au mois :

- Extérieurs : Adultes : 10. 00 euros
Moins de 16 ans : 5. 00 euros
- Habitants de Vitry Adultes : 5. 50 euros
Moins de 16 ans : 3. 00 euros

Tarifs carte de pêche vacances à la semaine :

- Extérieurs : Adultes : 6. 00 euros
Moins de 16 ans : 3. 00 euros
- Habitants de Vitry Adultes : 3. 50 euros
Moins de 16 ans : 2. 00 euros

Tarifs carte de pêche tarif estival du 1^{er} juillet au 31 août

- Extérieurs : Adultes : 15.00 euros
Moins de 16 ans : 7.50 euros
- Habitants de Vitry Adultes : 9 euros
Moins de 16 ans : 4.50 euros

Maintien des tarifs suivants :

Location de l'étang du Tivoli : 80.00 euros

Pêche du 1^{er} mai : 10 euros

Pêche de nuit : 15 euros

- **Accepté** à l'unanimité l'organisation du centre aéré aux périodes et tarifs suivants,

- Juillet 2011 pour les enfants de 4 à 16 ans

Tarif :

Pour les enfants de la localité :

	Avec repas	Sans repas
Semaine 1 et 3	80 euros	60 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie

Semaine 2 :	64 euros	48 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie

Pour les enfants extérieurs :

Semaine 1 et 3	90 euros	70 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie

Semaine 2 :	72 euros	56 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie

Rémunération du personnel :

Animateur : indemnité brute représentant 63 heures au montant horaire du SMIC en vigueur à la période du centre aéré.

Aide animateur : indemnités brute représentant 54 heures au montant horaire du SMIC en vigueur à la période du centre aéré.

- Centre aéré du mois d'octobre

Pour les enfants de la localité :

Avec repas

Sans repas

Semaine	85 euros	65 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie
Pour les enfants extérieurs :		
Semaine euros	95 euros	75 euros
Réduction enfant supplémentaire	8 euros	8 euros
Participation aux sorties	8 euros/sortie	8 euros/sortie

- **Approuvé** à l'unanimité le Budget Primitif pour l'exercice 2011, arrêté comme suit :

NATURE	DEPENSES	RECETTES
SECTION FONCTIONNEMENT	2 380 710.73 euros	2 380 710.73 euros
SECTION INVESTISSEMENT	2 982 881.25 euros	2 982 881.25 euros
TOTAL	5 363 591.98 euros	5 363 591.98 euros

- **Accepté** à l'unanimité, d'octroyer les subventions suivantes :

SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	600 euros
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS Subvention exceptionnelle SOLIDARITE JAPON	1 400 euros
SMIVO	650 euros

- **Accepté** à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 euros à Monsieur Quentin Bigot pour sa préparation aux prochains championnats d'Europe de lancer de marteau à Vesprém en Hongrie.
- **Accepté** à l'unanimité, de renouveler la participation de la Commune au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.
- **Accepté** à l'unanimité, d'autoriser la maire à signer la convention financière entre le SIAVO et la ville
- **Accepté** à l'unanimité d'autoriser le maire :
 - A reconduire ce conventionnement avec la CAF qui s'est terminé le 31/12/2011,
 - A signer toutes les pièces relatives à ce dossier.
- **Approuvé** à l'unanimité, la proposition du maire d'acquérir les parcelles de terrains sises en section 9 : partie de la parcelle 174- parcelles 175-176-177-178 en totalité, le tout d'une contenance de 10 ares et 47 centiares.
- **Approuvé** à l'unanimité la proposition du Maire d'échanger, sans contre partie financière, les parcelles n° 66 section 11, lieu dit « Fond de Beuvange » d'une contenance de 4 ares et 85 centiares contre une parcelle de 4 ares et 50 centiares à prendre dans la parcelle 3 section 30 appartenant à la commune et autorise le Maire à signer l'acte de vente correspondant.

- **accepté** à l'unanimité, le programme de travaux à effectuer en forêt pour l'année 2011
- **Accepté** à l'unanimité, d'augmenter l'indemnisation du premier adjoint (+14.14%), du 4^{ème} adjoint (+18.64%) et de diminuer l'indemnité du 2^{ème} adjoint (- 66.69%).

- **accepté** à l'unanimité la proposition du Maire de recourir à nouveau à la procédure de délégation de gestion de la chambre funéraire et l'autorise à signer tous les actes se rapportant à ladite délégation

- **Pris acte** du compte rendu relatif au rapport d'activité de la ZAC de la Plaine pour l'année 2010.

- **Pris acte** du compte rendu relatif au rapport d'activité de la ZAC Jean Burger pour l'année 2010.